



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Ceci ils donneront, tous ceux qui seront compris dans le dénombrement, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt guéra, la moitié du sicle sera l'offrande prélevée pour le Seigneur. » (Chémot 30, 13)

Les enfants d'Israël devaient apporter un demi-sicle afin d'obtenir le pardon du péché du veau d'or, comme il est dit : « Destiné à faire expiation pour vos âmes. » (30, 15) En marge du verset suivant, « Tu recevras des enfants d'Israël l'argent du rachat et tu l'attribueras au service de la Tente d'assignation ; et ce sera pour les enfants d'Israël un souvenir devant le Seigneur, pour faire expiation sur vos personnes », Rachi explique qu'il y eut deux recensements, un après Kippour, où les demi-sicles expièrent le péché du veau d'or, et un après l'édification du Tabernacle, où l'argent fut employé pour ses travaux. Le fait de contribuer financièrement aux travaux de la demeure de la Présence divine leur apporta l'expiation finale du péché du veau d'or.

Si les riches avaient donné plus d'argent que les pauvres, cela aurait créé un climat de concurrence et de jalousie et entravé le pardon divin. C'est pourquoi D.ieu ordonna que chacun remette le même apport. Par ailleurs, le demi-sicle véhicule l'idée d'inachèvement, la contribution du riche devant être complétée par celle du pauvre.

De même qu'on ne peut obtenir le pardon divin à Kippour qu'après s'être réconcilié avec son prochain (Yoma 85b), le pouvoir expiateur des demi-sicles dépendait de la solidarité régnant au sein du peuple. Quand les hommes se réconcilient, la solidarité prédomine et l'Éternel, Lui aussi, se laisse apaiser et les absout. L'édification du Tabernacle et l'apport des sacrifices ne pouvaient apporter l'expiation que dans la mesure où les dons des enfants d'Israël étaient faits dans une atmosphère de confraternité.

La Présence divine ne réside que dans un lieu où règne la solidarité. Aussi, en donnant chacun un demi-sicle dans cet esprit, pour l'apport des sacrifices et les travaux du Tabernacle, nos ancêtres

maskil LÉDAVID

Le demi-
sicle, une
éducation à
la solidarité



lui permirent de s'y déployer et de retirer de la satisfaction des sacrifices offerts dans Sa demeure.

Dès lors, nous comprenons mieux l'insistance de l'expression « la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire » : les deux demi-sicles apportés par le riche et le pauvre aboutissaient, ensemble, à un sicle entier du sanctuaire, c'est-à-dire à la sainteté.

Celle-ci présentait deux facettes : celle d'un peuple saint unifié et celle de son D.ieu saint dont la Présence résidait dans le Tabernacle, érigé grâce aux dons des enfants d'Israël solidaires.

Le Saint béni soit-Il a choisi l'argent pour exprimer la solidarité et l'amour régnant au sein du peuple, le terme *kessef* pouvant être rapproché de *khissoufin*, qui exprime un désir ardent, comme dans le verset « Mon âme soupirait et languissait après les parvis du Seigneur » (Téhilim 84, 3) Par ailleurs, le mot *chékèl* est proche du mot *chakoul*, égal, laissant entendre que l'égalité entre le riche et le pauvre entraînait entre eux l'amour et, dans ce sillage, l'amour de l'Éternel. De la sorte, ils pouvaient se hisser au niveau de *khissoufin*, éprouver un désir ardent de se rapprocher de la Présence divine. L'amour d'autrui, conjugué à celui de D.ieu, leur donna ainsi droit à l'expiation.

Cela étant, quel type de pièce le Créateur montra-t-Il à Moché ? Une pièce de feu, afin de lui signifier que la *tsédaka* doit ressembler au feu. Quand les membres du peuple sont charitables les uns envers les autres et ne sont pas jaloux, ils deviennent les associés du Créateur, tandis que l'amour régnant entre eux ressemble à une grande flamme.

L'amour est souvent comparé au feu, comme l'amour de l'Éternel au sujet duquel il est dit : « Car l'amour est fort comme la mort (...) ; ses traits sont des traits de feu, une flamme divine. » (Chir Hachirim 8, 6) En montrant à Moché une pièce de feu, D.ieu lui signifiait que les *chékalim* apportés par les enfants d'Israël ne leur apporteraient l'expiation que si l'amour entre eux ressemblait au feu – un amour, mu de solidarité, entraînant l'amour de D.ieu.

18 Adar I 5782
19 février 2022

1227

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haïfa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	4:52	5:07	4:59	5:13
Clôture du Chabbat	6:06	6:07	6:06	6:08
Rabbénou Tam	6:45	6:43	6:42	6:46



Hilloulot

Le 18 Adar, Rabbi Alexander Ziskind, auteur du *Yessod Véchorech Haavoda*

Le 18 Adar, Rabbi Réfaël 'Hadad, auteur du *Pèter Ré'hem*

Le 19 Adar, Rabbi Avraham 'Halawa, auteur du *Min'hat Avraham*

Le 19 Adar, Rabbi David Médinov, auteur du *Tséma'h David*

Le 20 Adar, Rabbi Yossef Hacohen Kojhenof, l'un des grands Rabbanim de Boukhara

Le 20 Adar, Rabbi Chlomo Zalman Auerbach, *Roch Yéchiva* de Kol Torah

Le 21 Adar, Rabbi Réfaël David Berdugo, président du Tribunal rabbinique de Meknès

Le 21 Adar, Rabbi Elimélekh de Lizensk, auteur du *Noam Elimélekh*

Le 22 Adar, Rabbi 'Haïm El'hadif, auteur du *Toaméha 'Haïm*

Le 22 Adar, Rabbi Yé'hieël Mikhel Epstein, auteur du *Aroukh Hachoul'han*

Le 23 Adar, Rabbi Yochiyahou Pinto, le Rif

Le 23 Adar, Rabbi Its'hak Meïr Altar, auteur du *'Hidouché Harim*

Le 24 Adar, Rabbi 'Haïm Elgazi de Kouchta, auteur du *Nétivot Hamichpat*

Le 24 Adar, Rabbi Eliahou Hacohen, auteur du *Chévèl Moussar*



PAROLES DE TSADIKIM



Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Déduire une chose d'une autre

Le Créateur a accordé à Bétsalel, fils d'Ouri, fils de 'Hour, de la tribu de Yéhoua, un merveilleux cadeau : Il l'a rempli « d'une inspiration divine, de sagesse, d'intelligence ». En d'autres termes, Il lui a donné la faculté de déduire une chose de l'autre et d'appréhender le fond du problème.

Dans la prière de la *amida*, nous demandons tous les jours à l'Éternel : « Gratifie-nous de la sagesse, du discernement et de la raison. » Tout homme souhaite acquérir ces divers atouts, si utiles tant dans notre relation à D.ieu que dans celle avec notre prochain.

Penchons-nous plus particulièrement sur la faculté du discernement, qui permet de déduire une chose de l'autre, à travers la personnalité exemplaire de l'éminent Sage Rabbi Bentsion Aba Chaoul *zatsal*.

Il était d'une générosité exceptionnelle. Un jour de fête, quelques minutes avant le coucher du soleil, un de ses disciples traversa toute la ville à pied pour se rendre chez son Maître. Ce dernier se réjouit et lui dit : « Tu as accompli à la lettre la *mitsva* de rendre visite à ton Rav pendant la fête (*réguel*). Premièrement, tu as parcouru à pied (*réguel*) une grande distance et, deuxièmement, tu m'as fait une visite courte, "sur un pied". » Après la prière d'*arvit*, il demanda à la Rabbanite un billet pour le remettre à son élève, afin qu'il puisse retourner chez lui en taxi, plutôt qu'en autobus. Celui-ci, gêné, protesta : « Grâce à D.ieu, je n'ai pas besoin de *tsédaka*. » Mais Rabbénou n'était pas prêt à céder : « Prends un taxi d'ici jusqu'à chez toi ! »

Lorsqu'il participait au mariage de proches, il ne se contentait pas de les honorer de sa présence, mais leur offrait également un grand cadeau. Une fois, il fut invité à un mariage à Tel-Aviv. Il avait lieu un jeudi et on insista pour qu'il accepte de rester avec eux le Chabbat *'hatan*, ce à quoi il consentit. À la clôture du Chabbat, il demanda à son épouse : « As-tu pu vérifier ce qu'il manque au jeune couple ? » Elle répondit : « Un fer à repasser. »

Le lendemain, Rabbi Bentsion Aba Chaoul se rendit lui-même dans un beau magasin d'électroménager et dit au vendeur qu'il cherchait un fer à repasser de qualité. Il lui en proposa un en promotion à cinquante *chékalim*. Le *Tsadik* refusa, expliquant : « Les appareils en promotion sont généralement de qualité inférieure. Apportez-moi un fer à repasser plus sophistiqué. C'est pour un nouveau couple. » Il monta sur l'échelle et lui présenta un fer à vapeur luxueux. Le Rav régla cet achat onéreux et le remit à la Rabbanite pour qu'elle aille l'offrir à la mariée. Une heure plus tard, il téléphona au *'hatan* pour lui demander : « La *cala* est-elle heureuse ? »

Un jour, il rencontra l'un de ses proches et remarqua qu'un nuage obscurcissait son visage. Il l'interrogea sur la nature de ses soucis, mais l'autre garda le silence. Rabbénou comprit qu'il n'était pas préoccupé par un passage compliqué du Rambam ou de la Guémara. Une heure plus tard, il revint le voir et lui tendit une enveloppe pleine de billets. Le malheureux l'ouvrit et y trouva la somme dont il avait besoin pour s'extirper de ses grosses difficultés financières.

« Comment le Rav le savait-il ? balbutia-t-il.

– Je t'ai demandé la raison de ta tristesse et tu ne m'as pas répondu. Il ne me restait donc qu'à deviner. Dans le Talmud de Jérusalem sur le traité *Téroumot*, il y a un long passage où Rabbi Chimon ben Lakich trouva Rabbi Yo'hanan préoccupé et le questionna à ce sujet. Son compagnon lui expliqua : « Tous les membres du corps dépendent du cœur et le cœur dépend de la poche. » J'en ai donc déduit que l'argent était le bon médicament. »

L'autre se mit à pleurer et Rabbénou le consola en disant : « La saison des pleurs est passée. Maintenant, c'est celle des rires ! »

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Le remède avant le mal

Dans Sa sagesse suprême, le Créateur nous a donné la *mitsva* de la pureté familiale, afin de préserver l'intégrité des foyers juifs. Depuis toujours, les femmes juives ont pris sur elles d'observer ces lois et méritent, de ce fait, une importante assistance céleste.

J'ai connu autrefois un certain nombre de familles, à Mexico, en proie à différents problèmes : certaines n'avaient pas d'enfants, d'autres étaient frappées par de dures maladies. Or, quand elles se mirent à respecter la pureté familiale, tous ces problèmes cessèrent par miracle.

Une femme qui avait une tumeur au cerveau, touchant une zone sensible, en avait perdu la vue et ses jours étaient en danger. Dès qu'elle décida d'observer la pureté familiale selon les exigences de la *Halakha*, la tumeur disparut : sa vie était sauvée.

Une autre fois, à Paris, une femme atteinte d'un cancer vint me demander une *brakha* pour guérir. Je lui conseillai d'observer les lois de pureté familiale, afin de guérir par ce mérite.

« Quel rapport y a-t-il entre la pureté familiale et ma maladie ? » s'étonna la femme en entendant mes paroles.

– Si un médecin vous prescrivait un antibiotique pour guérir, ne le prendriez-vous pas sans hésiter ? répliquai-je.

– Certainement, me répondit-elle.

– Dans ce cas, considérez que cette *mitsva* est l'"antibiotique" qui peut vous guérir de votre maladie ! »

Elle suivit mon conseil et, grâce à D.ieu, se remit complètement. Après cela, elle vint m'annoncer la bonne nouvelle. De mon côté, je voulus la renforcer en soulignant :

« Votre guérison miraculeuse prouve à quel point les "remèdes" que D.ieu a donnés au peuple juif sont bien plus efficaces que ceux des médecins. Car ils relèvent de la promesse "Tu vivras par eux". »

Parfois, D.ieu suscite chez une certaine personne une maladie grave que les médecins ne réussissent pas à juguler, afin qu'elle se tourne vers un *Tsadik* et lui demande de lui indiquer dans quel domaine spirituel elle doit s'améliorer. Le Rav est alors l'émissaire de D.ieu pour la guider et l'orienter afin qu'elle mérite une bonne et longue vie.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

La fierté, racine du péché du veau d'or

« Le peuple vit que Moché tardait à descendre de la montagne et le peuple s'attroupa autour d'Aaron et lui dit : "Allons ! Fabrique-nous des dieux qui marcheront devant nous." » (*Chémot* 32, 1)

Dans le Midrach Tan'houma (*Ki-Tissa* 19), nous lisons : « En six heures (*bochech* – litt. tardait – pouvant être interprété dans le sens de *bé chech*), quarante mille membres (du Érev Rav), sortis d'Égypte avec les enfants d'Israël, et deux magiciens égyptiens, Yonous et Yombrous, se rassemblèrent devant Aaron et lui dirent "Allons ! Fabrique-nous des dieux." » À plusieurs reprises, Rachi explique lui aussi que ce sont les membres du Érev Rav qui s'attroupèrent autour d'Aaron et construisirent le veau d'or, incitant ensuite le peuple juif à s'associer à leur péché.

Nos Sages (*Brakhot* 32a) interprètent ainsi le nom du lieu du désert surnommé Di-Zahav : « Que signifie Di-Zahav ? Moché dit au Saint béni soit-Il : "À cause de l'argent et de l'or (*zahav*) que Tu as abondamment accordés aux enfants d'Israël, au point qu'ils dirent 'Cela suffit' (*dai*), ils ont construit le veau d'or." Rabbi Ochaya illustre cette idée par l'exemple d'un homme qui possédait une vache maigre, à laquelle il donna du cresson. L'animal lui donna ensuite des coups de pied. Son propriétaire lui dit : "D'où as-tu retiré les forces de me donner des coups de pied ? Du cresson dont je t'ai nourrie." »

Du fait que le peuple juif jouissait d'une grande richesse, il en retira de la fierté. C'est pourquoi il fut puni par le biais des magiciens qui, au moyen de leur sorcellerie, les poussèrent dans le péché du veau d'or. Nos Maîtres affirment, en effet, que la sanction de l'arrogant est d'être la proie de la sorcellerie.

Si la racine du péché du veau d'or était l'orgueil, nous comprenons pourquoi cet épisode figure dans la section de Ki-Tissa, qui débute par la *mitsva* d'apporter un demi-sicle. Ce commandement avait pour but de rappeler à l'homme qu'à lui seul, il est incomplet, ce qui constitue la plus grande leçon d'humilité qui soit. Si nos ancêtres avaient été dotés de cette vertu, ils n'en seraient pas venus à construire le veau d'or. La juxtaposition de ces deux sujets nous enseigne donc notre devoir d'être modestes, sans quoi nous pourrions trébucher dans un grand péché.

Dès lors, la volonté divine, suite au péché du veau d'or, de fonder un nouveau peuple uniquement à partir de Moché prend tout son sens. Ce péché trouvant sa racine dans la fierté, l'Éternel désirait qu'un autre peuple descende de

Moché, plus humble que tous les hommes, de sorte que ses membres ne tombent plus dans le péché à cause de ce vice.

La Chémita



Nos Sages ont interdit d'exporter des produits dotés de la sainteté de la septième année, comme cela est expliqué dans le traité de *Chéviit* (6, 5).

Plusieurs raisons peuvent être données à cette décision.

D'après certains, la prohibition d'exporter ces produits est due au fait que la *mitsva* de *biour* [terminer de les consommer avant une certaine date et, si nécessaire, brûler ceux qui restent] doit être pratiquée en Terre Sainte, de la même manière que les produits de la septième année sont mis à la libre disposition de ses habitants, qui peuvent se rendre dans les champs pour en cueillir.

D'autres expliquent que cet interdit découle essentiellement du grand risque qu'une fois ces produits exportés, on oublie qu'ils sont dotés de sainteté, laquelle ne sera pas respectée. On en viendra alors à les gaspiller ou à les commercialiser. D'aucuns soutiennent que la sainteté suprême de ces produits nous empêche de les sortir des frontières de la Terre Sainte.

Enfin, un dernier avis avance qu'il est interdit d'exporter les produits de la septième année, de peur qu'il n'en manque aux habitants d'Israël.

Celui qui a enfreint cet interdit n'est pas obligé de rapporter ces produits en Terre Sainte, mais doit les consommer rapidement. Si leur *zman habiour* est arrivé, il n'est pas non plus contraint de les rapporter en Israël et pourra les brûler où il se trouve.

Lors des dernières générations, le besoin d'exporter des produits du pays a grandi, car certaines branches de l'économie reposent sur l'exportation. Si Israël cessait de fournir ces produits à l'étranger durant une année entière, il est fort probable que des concurrents en profiteraient pour lui prendre la place, ce qui lui causerait une lourde perte financière.

Du fait qu'il s'agit là d'une situation de détresse comprenant un grand risque financier, certains décisionnaires se sont appuyés sur diverses opinions selon lesquelles il est possible de se montrer permissif et d'exporter ces produits dans le cadre du « *ostar beit din* ».



en souvenir du JUSTE

Rabbi
Yochiyahou
Pinto zatsal

Parmi les rares Juifs qui, après l'expulsion d'Espagne, eurent le mérite de sortir spirituellement indemnes du Portugal, il y avait la famille de Rabbi Yossef Pinto zatsal. Refusant de renier leur foi, ils se dirigèrent vers une destination inconnue et errèrent jusqu'à arriver à la ville de Damas, en Syrie. Là, Rabbi Yossef se lança dans les affaires, réussit et fit fortune.

En même temps que sa fortune, grandirent ses actes de bienfaisance. Il distribuait généreusement de l'argent aux pauvres et soutenait les *bné Torah*. Il devint célèbre comme l'un des plus grands mécènes de son temps.

Rabbi Yossef Pinto mérita également d'acquérir une grande richesse spirituelle, puisque, dans sa vieillesse, en 1565 (5325), il eut un fils, Yochiyahou, qui éclaira le peuple d'Israël par ses enseignements de Torah et sa sainteté et rédigea plusieurs ouvrages importants. Des milliers de personnes s'abreuvent de sa sagesse.

Depuis son enfance, le jeune Yochiyahou fut connu pour être celui qui allait illuminer son peuple de sa Torah, de sa sagesse et de sa

sainteté. Son père avait remarqué ses capacités exceptionnelles et son comportement distingué. Il le modela de sa Torah et de sa sagesse et l'envoya régulièrement s'instruire auprès des érudits de Damas et des *Tsadikim* de l'époque. Ils instillèrent en lui leurs enseignements dont il se nourrit pendant toute son enfance.

L'essentiel de son savoir, Yochiyahou le reçut à Damas de la bouche du *Tsadik* Rabbi Yaakov Aboulafia. Il s'abrita à son ombre et marcha dans ses pas. En se soumettant à ses instructions, il gravit les échelons de la sagesse en Torah et ceux de la sainteté.

Des années plus tard, en 5377, Rabbi Yochiyahou se rendit en Israël, dans la sainte ville de Safed, où il reçut sa *smikha* (ordination rabbinique) des mains de son maître, Rabbi Yaakov Aboulafia, qui lui-même l'avait reçue des élèves de Rabbi Yaakov Bi Rav – lequel rétablit l'attribution de la *smikha* en Terre Sainte.

Depuis, les grands de la Torah le surnommèrent « Yochiyahou le Rav certifié » (il est à noter que Rabbi Yaakov, dans sa vie, ne donna la *smikha* qu'à deux élèves : à son fils et à Rabbi Yochiyahou Pinto).

Rabbi Yochiyahou retourna à Damas avec ce titre prestigieux qui couronnait ses qualités personnelles modelées par la Torah et ses brillantes connaissances en *Halakha*, en *moussar* et dans les interprétations des livres saints. Beaucoup de Juifs de Damas se rassemblèrent autour de lui et puisèrent dans son vaste savoir et sa sainteté.

Rabbi Yochiyahou devint connu dans le monde entier sous le nom de « Rif », en tant que rédacteur du *Méor Enaïm*, commentaire du *Ein Yaakov*, qui débat des *agadot* du Talmud. Il le rédigea après le décès de son fils, Rabbi Yossef, en 5386.

Le 'Hida, Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulay, écrivit au sujet de cette œuvre magistrale : « Dans tout le pays, elle a été couverte d'éloges. » Effectivement, ce commentaire devint une partie indissociable du *Ein Yaakov*. C'est une explication claire et approfondie, précise et vaste, un véritable chef-d'œuvre sur les *agadot* du Talmud.

En 5380, à Damas, lorsque Rabbi 'Haïm Vital quitta ce monde, le Rif fut nommé au poste de Grand Rabbin à sa place. Cependant, en 5385, le Rif quitta cette ville pour Erets Israël, dans l'intention de s'établir à Safed. Mais lorsqu'un an plus tard, son fils, Rabbi Yossef, mourut prématurément à l'âge de vingt-quatre ans, il revint à Damas. Il y officia en tant que Grand Rabbin jusqu'à son décès, le 23 Adar 5408 (1648), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

À son enterrement, prirent part tous les membres de la communauté juive de la ville, venus lui rendre un dernier hommage. Son éminent gendre, Rabbi Chmouël Vital, fils de Rav 'Haïm Vital, fit son éloge et pleura amèrement la lourde perte qu'avait subie le peuple d'Israël dans son ensemble et les Juifs de Damas en particulier. Il repose dans cette ville.

Dans sa lettre au philanthrope Moses Montéfiore, au sujet des événements vécus par les communautés de Damas, à la suite d'une accusation de meurtre rituel en 5600, Rabbi Yaakov Antivi souligne que, lorsque le décret fut prononcé, tous les Juifs se rassemblèrent dans la synagogue Alprange. Il y prononça des paroles de renforcement, les encourageant à se repentir afin d'éveiller la Miséricorde divine. Puis, le cœur brisé et au milieu des pleurs, on sonna dans le chofar qui, vraisemblablement, appartenait au Rif et était resté dans cette synagogue, afin que le mérite de ce Juste les soustraie à cette détresse.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé
des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour
le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et
des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme
revivra !